

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger
- **Emploi de la substance / de la préparation** Dégraissant
- **Producteur/fournisseur:**
BURNUS GmbH
Postfach 10 03 51
D-64203 Darmstadt
Telefon: +49 6151-8735
- **Service chargé des renseignements:** Telefon: +49 6151-873-699
- **Service établissant la fiche de données de sécurité:** JWenninger@burnus.de
- **Renseignements en cas d'urgence:**
Beratungsstelle bei Vergiftungen, Universitätsklinikum Mainz
Telefon: 06131-19240

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0	2-propanol	Xi, F; R 11-36-67	5-15%
---	------------	-------------------	-------

- Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents:

agents de surface anioniques	< 5%
parfums	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Après contact avec la peau, se laver abondamment à grande eau et au savon.
- **Après contact avec les yeux:**
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FR-FR

(suite page 2)

Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

Nom du produit: Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

- Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- Les précautions individuelles:

Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.

- Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

- Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur "Stabilité et réactivité", consulter le chapitre 10.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:

- Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

Nom du produit: Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger

(suite de la page 2)

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-63-0 2-propanol

VME (France) Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- Protection des mains:

En cas de contact prolongé avec la peau, porter des gants de protection.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore, légèrement opaque
Odeur:	Parfumé

- Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: > 35°C

- Point d'inflammation: 32°C (DIN EN 22719)

Le produit n'entretient pas la combustion.

- Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Densité à 20°C:

0,977 g/cm³

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

(suite page 4)

FR-FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

Nom du produit: Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger

(suite de la page 3)

- valeur du pH à 20°C:	9
- Viscosité: Dynamique à 20°C:	2 mPas (Brookfield)

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- Substances à éviter:

- Réactions dangereuses

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.

Pas de réaction dangereuse en cas d'utilisation et de stockage selon les prescriptions.

- Produits de décomposition dangereux:

En cas de stockage et d'utilisation selon les prescriptions, pas de dangereux produits de décomposition.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:

- Effet primaire d'irritation:

- de la peau: En cas de contact cutané prolongé et/ou fréquents, symptômes d'irritation éventuels.

- des yeux: Faibles symptômes d'irritation possibles.

- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Le produit est une préparation pour laquelle n'existe aucune donnée expérimentale concernant le degré de toxicité.

12 Informations écologiques

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:

- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- Catalogue européen des déchets

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 02 00	déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques

(suite page 5)

Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

Nom du produit: Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger

(suite de la page 4)

07 02 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
-----------	--

- Emballages non nettoyés:
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):



- Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): 3 (F1) Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No ONU: 1987
- Groupe d'emballage: III
- Etiquette de danger: 3
- Désignation du produit: 1987 ALCOOLS INFLAMMABLES, N.S.A. (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE))
- Quantités limitées (LQ): LQ7
- Catégorie de transport: 3
- Code de restriction en tunnels: D/E

- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



- Classe IMDG: 3
- No ONU: 1987
- Label: 3
- Groupe d'emballage: III
- No EMS: F-E,S-D
- Désignation technique exacte: ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



- Classe ICAO/IATA: 3
- No ID ONU: 1987
- Label: 3
- Groupe d'emballage: III
- Désignation technique exacte: ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

FR-FR

(suite page 6)

Date d'impression : 29.10.2010

Révision: 29.10.2010

Nom du produit: Antistatischer Kunststoff-Reiniger + Pfleger

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires**- Marquage selon les directives CEE:**

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

- Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

- Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

- Prescriptions nationales:

- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases R importantes:

11 Facilement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.